

Nouvelles internationales

UN HUMANOÏDE SIMIESQUE DANS L'OHIO

Une curieuse observation datée de 1973 fut seulement étudiée dernièrement par Len Stringfield pour le compte du MUFON. Cela se passa à l'ouest de Cincinnati (Ohio), dans un terrain où le témoin, Mme R. Heitfeld, avait installé son « mobilhome » qui lui sert habituellement de résidence. A côté de la grande caravane, un entrepôt de grand magasin.

Le dimanche 12 octobre 1973, vers 02 h 30, Mme R. Heitfeld se réveilla, tenaillée par une soif insupportable. Aussitôt son regard fut attiré par une lumière très vive qui filtrait au travers des rideaux de la chambre. Elle les tira pour voir de quoi il s'agissait et vit que la lueur provenait d'une rangée de lumières qui formaient un arc à environ 2 m de la fenêtre de la caravane. Chaque source lumineuse était « aussi grande qu'une main avec les doigts ouverts », il y en avait six, et elles étaient disposées à environ 1,20 m, passant successivement d'un bleu vif à une teinte argentée semblable à celle « des étoiles que l'on met sur les arbres de Noël ». Ces sources étaient « lumineuses par elles-mêmes » et n'irradiaient pas aux alentours ; de plus, elles étaient fixes.

Mme Heitfeld n'ouvrit pas la fenêtre, mais de sa position elle n'entendit aucun bruit et ne perçut aucune odeur. Alors que des lueurs attiraient toute son attention, les yeux du témoin se portèrent en direction d'une autre lumière très brillante qui était apparue sur le parking asphalté, juste derrière la remorque de la caravane. Une voiture était parquée à 3 m de là et cachait en partie le bas de la source lumineuse. C'est à ce moment qu'une « créature ressemblant à un singe » apparut dans la lueur.

Terrifiée, Mme Heitfeld observa cette lueur pendant 2 à 3 minutes, en pensant que le personnage était vraiment très près de la voiture et que peut-être même, « il était occupé à y trafiquer quelque chose ». Mme Heitfeld est divorcée, âgée de 48 ans et mère de trois garçons. Seul le plus jeune d'entre eux, Carl, âgé de 13 ans, vivait à cette époque avec elle. Elle courut alors dans la chambre de son fils et essaya de le réveiller en hurlant : « Mon dieu, Carl, lève-toi... lève-toi et regarde cette chose dehors ! ». Quand elle revint à la fenêtre, le témoin s'aperçut que la créature simiesque s'était déplacée, s'éloignant d'une dizaine de mètres de la voiture. Le personnage se trouvait maintenant à l'intérieur d'un « bouclier de lumière ». La lueur était « semblable à celle d'une salle d'opération » et la tache lumineuse ressemblait à un « parapluie de dame, en forme de cloche ».

La lueur restait à l'intérieur de la zone lumineuse, sans qu'aucun éclat n'en sorte. Sur ce fond, la créature apparaissait clairement, de profil, comme « un singe debout, de grande taille et sans cou ». Mme Heitfeld ne distingua guère de détails pour la tête du personnage, mais elle la décrit comme de forme prognathe, avec une sorte de museau se terminant en pointe et dirigé vers le bas. La créature faisait face à l'entrepôt des magasins Swallen tout proche, à la gauche de la caravane du témoin. Son corps était uniformément gris et sans aucun détail visible. Seuls les bras étaient en mouvement, très lentement, de chaque côté du corps, en balançant de manière saccadée, à la façon d'un robot. Mme Heitfeld ne vit à

aucun moment des jambes ou d'autres détails dans le reste du corps qui se déplaçait comme en glissant sur le sol.

Quant à la cloche de lumière, le témoin la décrit comme s'il s'agissait d'une surface de verre avec une lueur à l'intérieur. Sa circonférence fut estimée à celle « d'un cercle formé de six hommes se tenant la main, les bras tendus ». Mme Heitfeld ajouta : « Il y avait beaucoup de place dans le dôme de lumière, suffisamment en tout cas pour contenir plusieurs autres créatures de même taille ». D'après ces déclarations, on peut estimer le diamètre de cette cloche à environ 4,5 m. Elle ne distingua aucun détail à l'intérieur quoique les bras de la créature semblaient toucher et utiliser une sorte de levier invisible. Mme Heitfeld put observer la créature pendant 4 à 5 minutes.

Pendant ce temps, réveillé par les cris de sa mère, Carl sortit de son profond sommeil et se leva, à moitié réveillé. A la fenêtre, son regard se dirigea vers une petite lampe qu'il connaît bien et qui se trouve juste en dessous du toit du dépôt des magasins Swallen. « Pas là ! », s'écria sa mère, « Regarde par là ! », dit-elle en montrant l'endroit où se trouvaient la cloche de lumière et la créature simiesque. Dès que Carl eut repéré le phénomène, Mme Heitfeld se précipita sur le téléphone et appela la police locale (Price Hill). La réponse qu'on lui fit fut brutale : « Madame, nous sommes déjà allés sur place ». L'officier de police faisait allusion à une alerte au feu dont on reparlera plus loin. Malgré tous les efforts du témoin, elle ne put le convaincre de la réalité de l'histoire qu'elle lui racontait. Mme Heitfeld décrit le phénomène et le personnage en criant dans le téléphone : « Il est encore ici... cela ne peut être en aucun cas un être humain ! ».

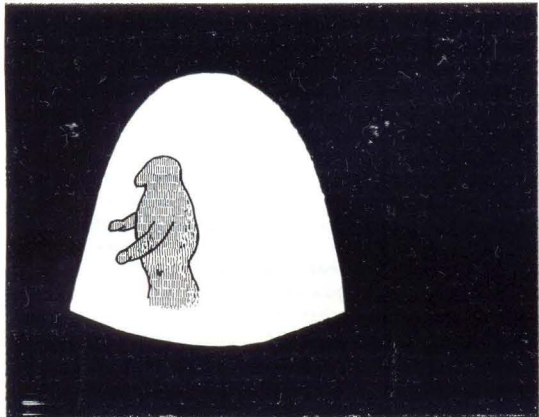
Pendant qu'elle était occupée au téléphone, Carl vit qu'une seconde voiture s'était approchée de celle parquée à proximité de la caravane et qu'on reliait la batterie de ce nouveau véhicule au capot de l'autre. C'est alors que le jeune garçon retourna se coucher. Peu après, un bruit sourd se fit entendre. Mme Heitfeld demanda à son fils ce qu'il s'était passé. De son lit, Carl murmura : « Ce doit être la voiture qui part ». Le témoin se tourna vers la fenêtre et vit que la cloche de lumière et l'être simiesque avaient disparu, de même que les deux véhicules. Mme Heitfeld ne put dormir le reste de la nuit et elle veilla en laissant l'éclairage de la caravane allumé.

Aucun des deux témoins n'a donc vu le départ du phénomène, celui-ci s'étant probablement produit lorsque Carl était déjà retourné au lit et que sa mère était encore au téléphone. Ce départ a pu être provoqué par l'arrivée de la seconde voiture. Ce véhicule était conduit par une jeune fille, Mlle Tina Marie Arrico, qui venait dépanner la voiture de son fiancé, M. Cliff Fulmer, cette dernière ayant la batterie à plat. Ces deux jeunes gens furent interrogés et déclarèrent n'avoir rien remarqué de spécial dans le parking à leur arrivée. Ils ajoutèrent qu'ils n'avaient pas utilisé de lampe pour travailler aux connections électriques du moteur.

Le lendemain, Mme Heitfeld se mit à inspecter l'asphalte du parking pour trouver d'éventuelles traces laissées par le phénomène. C'est ainsi qu'elle découvrit

Michel Bougard.

La créature simiesque dans sa cloche de lumière.



un petit tas de cendres et de poussières comme tamisées. Avec difficulté elle en préleva quelques échantillons qu'elle plaça dans un sac en plastique. Elle trouva également des morceaux de revêtement de sol fabriqué par Armstrong (sorte de linoleum). Ces débris semblaient avoir été projetés aux alentours et n'étaient pas présent la veille.

Pour ce qui est de l'alerte au feu, il est vrai que les détecteurs d'incendie de l'entrepôt des magasins Swalen se sont déclenchés cette nuit-là sans raison apparente. Quatre appareils de détection se déclenchèrent à 02 h 27 ; ceux-ci étaient distants d'une quarantaine de mètres de l'endroit de l'observation. Aussitôt les services de pompiers se rendirent sur place et ne trouvèrent aucune trace d'incendie. Mme Heitfeld n'entendit à aucun moment l'alarme et ne vit pas les pompiers. Ceux-ci entrèrent dans l'entrepôt d'un côté que le témoin ne pouvait apercevoir. Les véhicules utilisés sont équipés de lumières rouges (aucune confusion possible) et pas un pompier n'avait revêtu un équipement d'amiante qui aurait pu lui donner une silhouette caractéristique pouvant être confondue de loin avec celle d'un grand singe. Les services de lutte contre l'incendie quittèrent les lieux après que le commandant des pompiers, M. Miller, ait fait son rapport : « Quelque chose d'inconnu a provoqué un contact et déclenché l'alarme, on ne peut en trouver la cause ».

Quant aux jeunes gens arrivés par après sur le parking (entre 02 h 30 et 03 h 00), ils ne remarquèrent rien d'anormal, ils n'entendirent aucun signal d'alarme, mais aperçurent une voiture de la police qui faisait le tour du parking. Cette voiture repartit sans s'arrêter. Il est à noter que les ennuis de batterie sont fréquents à la voiture du jeune homme, et qu'il n'y a vraisemblablement aucun rapport avec le phénomène et d'éventuels effets électromagnétiques. De même pour le bruit sourd perçu par Mme Heitfeld, il s'agissait uniquement de l'échappement de gaz du véhicule que l'on venait de faire démarrer. Enfin, jusqu'à présent, les débris prélevés le lendemain de l'observation n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse ou du moins, si celle-ci a eu lieu, on n'en connaît pas les résultats.

Référence :

Skylook, revue du MUFON, février 1975, pp. 3-6.

DES NOUVELLES DU BRÉSIL

Sous le titre « les soucoupes volantes reviennent », le journal « O Dia », dans son édition du 18-06-1974 publiait : « Des OVNI ont été observés au-dessus de Valença (ville proche de Rio de Janeiro) à la fin de cette semaine. Nous avons recueilli les témoignages de MM. Roberto da Silva Reis, Valeir Lacerda, Walter dos Reis et Luis Carlos, tous habitants de la région et bien connus de leur voisinage... ».

Ces quatre personnes, le samedi 15 juin 1974, circulaient en voiture du centre de la ville vers le quartier Goão Dias, lorsqu'ils aperçurent un OVNI ayant la forme d'une assiette. Cet objet volait à grande vitesse et émettait de vifs éclats lumineux. Un bruit intense s'en échappait. Brusquement, l'objet stationna comme s'il était « paralysé dans l'espace ». Lorsqu'il disparut, il subsista une trace lumineuse de couleur orange.

Les OVNI recommencent à être le sujet de conversation principal dans la ville. Plusieurs personnes affirment en avoir vu, et notamment une famille de six personnes. Cette famille réside légèrement à l'écart de la cité, à proximité de l'hôtel des Ingénieurs. Cet endroit est désert. La topographie générale des lieux présente de légères dénivellations qui sont autant de pâturages. Aux dires de cette famille, les objets sont apparus deux fois en moins de trente jours. La seconde fois, ils sont restés immobiles au-dessus d'une colline pendant assez longtemps.

Toujours dans la même région, sur le territoire du district de Floriano à Barra Mansa, l'avocat José Itevaldo de Oliveira, fonctionnaire de la Préfecture Municipale, affirme avoir vu un OVNI ayant les mêmes caractéristiques. Cela se passa le samedi 15 juin et l'avocat est très connu dans la ville où il exerce de hautes fonctions. D'autres observations eurent lieu dans la région du Vale do Paraíba, près de Rio de Janeiro.

Mais les observations n'allaient pas s'arrêter là. Le jeudi 20 juin 1974, à partir de 19 h 30, les habitants de Santo André, São Bernardo et São Cretano (faubourgs de São Paulo) ont observé une étrange luminosité. M. Kenji Honda du journal « O Estado » de São Paulo, a pu photographier cette lueur. Suivant les lieux d'observation, le phénomène fut différemment décrit. Des centaines, voire des milliers de « Paulistes » (habitants de la ville), une quinzaine de véhicules de la police militaire suivirent le développement de cette affaire.

Clovis Grauchi, photographe habitant dans le Bone Pastor, quartier de Santos-André a vu lui aussi l'étrange lumière : « Cela ressemblait à un énorme ballon, de forme générale cigaroïde qui émettait une forte luminosité constante et de couleur orange. Il disparaissait parfois, peut-être était-il estompé par le passage de nuages ? ». Cette description coïncide avec la majorité de celles des personnes ayant vu l'objet, mais il y en a eu une autre qui se généralise parmi les habitants du quartier « Eldorado » ainsi qu'aux alentours de l'entreprise Billings à Diadema d'où le phénomène fut observé avec grande netteté. Le caporal Alimari, de la police routière et deux de ses collègues virent deux fortes lumières blanches, comme les phares d'un grand hélicoptère. Ils déclara-

rèrent : « Nous
plusieurs fois
tournant de no
objet répondait
mière rouge ».
trie, à São Be
une intense lu
assez fort. Ces
par le Centre
récepteurs de
A partir de 21
visible des qu
plus haut) (tiré
précisions son
cia » du 22-06-
port de Congo
moins, l'objet
appareils pour
efforts d'interc
silienne. Le cap
dorado et vers
clara : « En pe
forme rouge da
plus lumineuse
l'intérieur de c
montrait et des
déclarations du
vice radar de l
service a effec
conque fait hor
Par coïncidence
cherches spatia
Paulo. Interrog
tendirent que
naturels. « Il y
quent-ils il p
etc... ». D'après
recteur du Pla
observé peut
« Avec le front
formé un ama
mière des usin
Le Ministère d
de reflets d'un
« Avant le pas
20-06-74 et 20
présentait les
à 24 h 00, le
maximum d'1/
01 h 00 : 7/8 e
Nous pouvons
ges épais sur
formés à 6000
de glace et
possible la su
Signalons enc
a pu observer
sortis pour le
venant signa
voir ou se r
server le ph
rent l'autoror
Sud de São
Aux alouette

rèrent : « Nous ne nous sommes pas arrêtés, mais plusieurs fois nous avons actionné et coupé le phare tournant de notre véhicule. A chaque fois, l'étrange objet répondait, allumant et éteignant une forte lumière rouge ». A la Faculté des Ingénieurs de l'Industrie, à São Bernardo, quelques étudiants ont aperçu une intense luminosité orange et entendu un bruit assez fort. Ces bruits de l'OVNI furent même captés par le Centre radio de la P.M. et par les émetteurs récepteurs de plusieurs véhicules de police.

A partir de 21 h 00, le jeudi 20-06-74, la lumière était visible des quartiers A.B.C. (les trois quartiers cités plus haut) (tiré du quotidien « O Dia » 22-06-74). Des précisions sont apportées par le quotidien « A Notícia » du 22-06-74 : « Des avions décollèrent de l'aéroport de Congohas, mais aux dires des nombreux témoins, l'objet non identifié disparut à l'approche des appareils pour ressurgir ailleurs réduisant à néant les efforts d'interception des pilotes de l'Air Force brésilienne. Le capitaine Rozenfeldo Marsola revenait d'Eldorado et vers 21 h 00, après son atterrissage, déclara : « En peu de temps, nous avons localisé une forme rouge dans le ciel, parfois cette chose devenait plus lumineuse, parfois elle diminuait d'intensité. A l'intérieur de ce phénomène lumineux, un point rouge montait et descendait alternativement ». Suivant les déclarations du Capitaine Wilson Truma, chef du service radar de l'aéroport de Congonhas, l'opérateur de service a effectué son travail sans signaler un quelconque fait hors de la circulation aérienne normale !! Par coïncidence, un Symposium International des recherches spatiales avait lieu, à ce moment, à São Paulo. Interrogés, les scientifiques brésiliens prétendirent que les apparitions sont des phénomènes naturels. « Il y a des dizaines de possibilités expliquent-ils. Il peut s'agir d'étoiles filantes, aérolithes, etc... ». D'après le professeur Aristoteles Orsini, directeur du Planétarium de São Paulo, le phénomène observé peut s'expliquer par un « effet miroitant ». « Avec le front froid qui a atteint la capitale, il s'est formé un amas de nuages cristallisés reflétant la lumière des usines chimiques de Capvina », précise-t-il. Le Ministère de l'Air brésilien exclut toute possibilité de reflets d'une lumière quelconque dans les nuages : « Avant le passage du front froid, entre 20 h 00 du 20-06-74 et 20 h 00 du 21-06-74, le ciel de São Paulo présentait les caractéristiques suivantes : de 20 h 00 à 24 h 00, le ciel était pratiquement clair, couvert au maximum d'1/8 d'altocumulus et cirrus, augmentant à 01 h 00 : 7/8 et diminuant ensuite jusqu'à 05 h 00 : 1/8. Nous pouvons donc conclure que la formation de nuages épais sur Eldorado était impossible. Les Cirrus formés à 6000 m d'altitude sont constitués de cristaux de glace et non pas de gouttes d'eau, rendant impossible la supposition de reflets ».

Signalons encore que la police de toute la région sud a pu observer le phénomène. Plus de 15 véhicules sont sortis pour le suivre. Grâce à la radio, qui a immédiatement signalé les faits, beaucoup d'habitants ont pu voir ou se rendre sur les lieux d'où l'on pouvait observer le phénomène lumineux. Ce faisant, ils bloquèrent l'autoroute Via Anчета et plusieurs avenues du Sud de São Paulo. Et tout cela pour un miroir (?)... Aux alouettes sans doute...

Références

Journaux « O Estado » des 21, 22 et 23/06/74, « O Globo » du 21/06/74, « O Dia » et « A Notícia » du 22/06/74.

ESPAGNE : OVNI ET ARMEE

Le nord de l'Espagne et plus particulièrement la région de Burgos vécurent un début de janvier 1975 plutôt fécond. Des observations furent faites à Las Bardenas et Quintortimo, chaque fois par des militaires : de l'armée de l'air pour la première localité et de l'armée de terre pour l'autre.

Les témoignages n'ont pas été faciles à recueillir ; pour ce qui est de ceux des militaires de l'armée de l'air, celle-ci s'est immédiatement refusée à toute déclaration de la part des intéressés et a démenti catégoriquement qu'une observation ait eu lieu à Las Bardenas. Par contre, nos amis enquêteurs de Stendek eurent plus de chance pour le cas de Quintortimo.

En effet, les trois militaires témoins dans cette affaire appartiennent à l'Académie des Ingénieurs de l'Armée, et leur supérieur, le commandant Francisco Llorente, a facilité l'enquête autant que possible.

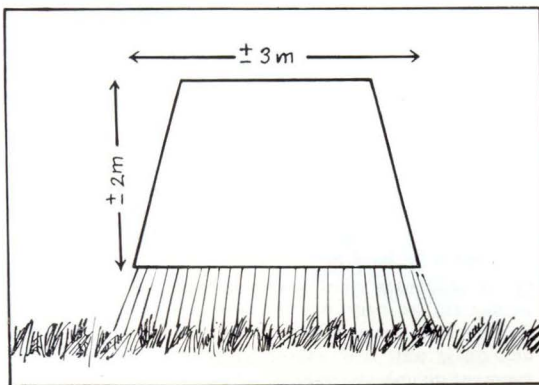
C'est aux petites heures du premier janvier 1975 (04 h 00) que Manolo Agnera, Felipe Sanchez et Ricardo Iglesias rentraient vers Burgos après avoir profité d'une courte permission pour aller fêter l'an nouveau dans la province de Santander. Les trois amis venaient de se retrouver, Felipe et Ricardo rejoignant Manolo à la discothèque « Lotus » où de temps en temps il vient travailler comme barman.

Au sujet de ce dernier point, certains ont voulu discrediter le cas en affirmant qu'à cette occasion les trois hommes auraient certainement bu plus que de raison. L'enquête a révélé que Ricardo n'avait pris qu'un verre de cognac, Felipe un peu de champagne et que Manolo qui devait conduire la voiture et rejoindre Burgos distant de 126 km n'avait pris qu'une limonade. Il convenait d'ailleurs que les hommes rentrent en parfait état à l'Académie militaire. A bord de la voiture de petite cylindrée de Manolo, ils prirent donc la route de Burgos. Vers 04 h 00, ils arrivaient au croisement de la nationale 623 et de celle qui mène à Ontoneda. C'est là qu'ils avaient donné rendez-vous à un quatrième compagnon, José Laso. Après Puerto del Escudo, à une quinzaine de km de là, les quatre hommes décident de faire une halte pour se délier les jambes et prendre un peu de repos. C'est là que Manolo s'aperçut qu'une « étoile brillait plus fort que les autres, comme si elle était plus basse et très proche ». Le point lumineux émettait des scintillements roses et bleuâtres. Mais les témoins ne firent guère attention à cette « étoile » et ils reprirent bientôt la route.

Vers 06 h 25, alors que, toujours au volant, il suivait attentivement le ruban de la route, Manolo sursauta tout à coup car il venait d'apercevoir un corps lumineux qui décrivait une course dans le ciel et se dirigeait vers le sol à grande vitesse. L'objet sembla effectivement s'écraser au sol et Manolo arrêta aussitôt la voiture. A l'endroit de l'impact présumé, il y avait un éclat que les témoins ont comparé à celui des projecteurs d'un stade de football.

Les quatre hommes se sont arrêtés au km 252 de la

Un des OVNI lumineux en forme de cône tronqué observé près de Burgos.



route qui relie Burgos à Santander. De l'autre côté de la chaussée, à l'aplomb du carrefour que forme cette route avec celle qui conduit à Villorcayo, ils observèrent un corps lumineux en forme de tronc de cône. Cet objet a environ 2 m de haut, « un homme se tiendrait à l'aise à l'intérieur » a précisé Manolo, et quelque 3 m de largeur à la base. Il émettait une lueur jaunâtre mais celle-ci était plus blanche à la partie inférieure et se terminait en « flots de lumière » en direction du sol. L'objet ne semblait pas en contact avec celui-ci, mais il le survolait plutôt à quelques dizaines de cm de hauteur. Soudain, la lueur s'affaiblit et l'obscurité devient totale. Pas pour longtemps, car immédiatement quatre objets identiques, apparemment alignés et séparés par à peine quelques cm, s'allumèrent les uns après les autres.

Les témoins réagirent différemment à cette nouvelle phase du phénomène. L'un des hommes voulait rester et attendre, un second s'approcha et voulait à tout prix savoir de quoi il s'agissait réellement, tandis qu'un troisième demandait aux autres de regagner la voiture et de partir. C'est ce que tous quatre firent en définitive, mais après avoir roulé une cinquantaine de mètres, la voiture s'arrêta à nouveau.

Ils remarquèrent alors qu'une voiture se déplaçait sur la petite route régionale qui va à Villorcayo et se rapprochait rapidement du lieu où étaient posés les quatre corps lumineux. Derrière le véhicule de Manolo, à 800 m, une autre voiture s'était immobilisée. Il est vrai que l'éclat des objets ne pouvait guère passer inaperçu aux automobilistes qui traversent cette région déserte où aucun éclairage public ne vient percer l'obscurité.

Ils continuèrent d'observer le phénomène, mais sans descendre de voiture cette fois. Ils décidèrent cependant de continuer leur route, très lentement, et ils arrivèrent ainsi aux abords de la localité de Quintandortuno, à un peu moins d'un kilomètre de l'endroit où étaient apparus les quatre objets. C'est là qu'ils s'arrêtèrent pour la troisième fois : deux des cônes lumineux étaient encore éclairés. Pendant trois minutes, ils les observèrent aussi bien qu'ils le pouvaient puis décidèrent de repartir immédiatement car ils devaient être rentrés à Burgos avant l'heure du réveil qui marquait la fin de leur permission.

Celle-ci est habituellement fixée à 07 h 00, en ce premier jour de l'année, on l'avait exceptionnellement re-

portée à 08 h 00, ce que les quatre militaires avaient oublié. S'ils s'en étaient souvenus, ils auraient certainement pu observer davantage les objets et assister à leur départ. En fait en raison de cette hâte à rentrer à leur base, ils ne purent observer le phénomène que durant une dizaine de minutes.

Les quatre témoins n'osèrent pas raconter leur aventure immédiatement. Manolo, plus inquiet que ses compagnons, en fit cependant part à un ami qui mit au courant un officier qui, à son tour, avertit le commandant Francisco Llorente, adjoint du colonel directeur de l'Académie. C'est ainsi que les quatre militaires furent convoqués pour exposer tous les détails de leur observation.

Ils se rendirent ensuite sur les lieux de l'événement en compagnie de leur supérieur, pour essayer de trouver l'endroit du présumé atterrissage. Il s'agissait d'un champ en friche où l'herbe sèche recouvrait un sol humide. En reconnaissant la zone, les militaires découvrirent derrière quelques buissons alignés, une surface brûlée de 40 m de long sur 4 m de large. Ce fut d'ailleurs la seule trace que l'on découvrit dans ce champ et les environs. Interrogés, les paysans de l'endroit affirmèrent que le dernier incendie des chaumes avait eu lieu en octobre 1974, soit trois mois auparavant.

Des enquêteurs espagnols procédèrent par après à des compléments d'enquête. C'est ainsi qu'un collaborateur de Stendek, Malo Martinez, se rendit sur place. Il ne put interroger directement les quatre militaires, leurs supérieurs estimant qu'on n'avait déjà que trop parlé de cette affaire. Par contre, il put rencontrer divers paysans de l'endroit et notamment M. D. Feliciano Parras, âgé de 60 ans, qui le conduisit à l'endroit des traces. Celui-ci lui déclara notamment : « Le pâturage où se sont posés les objets se trouve entre Quintandortuno et Villaverde-Penahondor, on l'appelle « Onsurno » parce qu'il est utilisé indistinctement par les deux populations pour faire paître le bétail ; je le connais jusqu'aux pierres et je peux reconnaître si la zone brûlée date d'octobre ou est plus récente, je suis catégorique, ces brûlis ne sont pas d'octobre, mais sont postérieurs et même très récents... ».

La trace encore visible au moment de cette enquête était un peu différente de celle que des photographies prises à l'époque et diffusées par la presse montraient. Les dimensions réelles étaient de 60 m de long pour une largeur de 12 m. Cette bande est suivie d'une frange de 15 m où l'herbe est intacte et d'une autre zone de 30 m de long et 12 m de large où les traces apparaissent de nouveau. Cette zone de taches d'herbe brûlée est distante de 213 m à la route nationale de Santander (endroit où les témoins se trouvaient) et de 500 m à celle de Villacoujo où d'autres personnes purent observer le phénomène.

Ces autres témoins sont également au nombre de quatre. Il s'agit de M. José Rivas Riano et de trois amis. M. Riano effectuait à l'époque son service militaire à Burgos. Près de l'endroit déjà cité, les quatre personnes observèrent un grand éclat, d'une couleur entre le rose et le blanc derrière un coteau. Ils poursuivirent leur route, pensant qu'il s'agissait là du soleil qui se levait. Ce n'est que plus tard, en parlant entre eux, qu'ils se rendirent compte qu'il ne pouvait en

aucun cas s'agissait d'un objet parue à l'ouest. Pour en revenir à la surface n'est pas la présence d'un objet avait deux grandeurs : 0,31 m, assez large, 0,21 m et 0,1 m de hauteur. L'herbe était intacte et surtout l'objet était intact, mais d'une couleur jusqu'à la tige, nu à la poussière, différences dans la date de l'événement. Il faut également être prélevés, est de l'observation la nuit du 2 janvier, conserve un souvenir.

Référence

Stendek, n° 19

UN RAYON

Un étrange phénomène clarifié dans le cadre de la construction de la route (le 29 mars). Le feu s'est arrêté, avoir arrêté, nait de se, de « petits objets ». Le cône devait disparaître, roulait traqué, groupe de personnes, gissait d'un objet, des nains, ge ». Ces témoins, fuite dès, pour aller, Après les minutes, véhicule, mion était, mes ble, leur. Et son caractère. L'ingénieur étudia l'objet (prise) q

les militaires avaient
ils auraient certai-
objets et assister
cette hâte à ren-
server le phénomène

raconter leur aventu-
qu'il que ses com-
un ami qui mit au
avertit le comman-
le colonel directeur
quatre militaires fu-
les détails de leur

de l'événement en
essayer de trouver
Il s'agissait d'un
recouvrait un sol
les militaires dé-
alignés, une sur-
4 m de large. Ce
n'a découvert dans ce
s, les paysans de
incendie des chau-
soit trois mois au-

étaient par après à
ainsi qu'un colla-
nez, se rendit sur
ent les quatre mili-
qu'on n'avait déjà
contre, il put ren-
et notamment M. D.
qui le conduisit à
déclara notamment :
es objets se trouve
enahondor, on l'ap-
utilisé indistinctement
paître le bétail ; je
peux reconnaître si
est plus récente, je
pas d'octobre, mais
ents... ».

nt de cette enquête
e des photographies
a presse montraient.
60 m de long pour
de est suivie d'une
tacte et d'une autre
large où les traces
one de taches d'her-
à la route nationale
ins se trouvaient) et
d'autres personnes

au nombre de qua-
no et de trois amis.
n service militaire à
ité, les quatre per-
t, d'une couleur en-
coteau. Ils poursui-
agissait là du soleil
ard, en parlant entre
qu'il ne pouvait en

aucun cas s'agir de l'aube, puisque la lueur était ap-
parue à l'ouest.

Pour en revenir aux traces, signalons que toute leur
surface n'est pas entièrement brûlée : on note plutôt
la présence de trous distribués sans ordre. Il y en
avait deux grandes de 0,60 m sur 0,31 m et 1 m sur
0,31 m, assez régulières, mais les autres (entre 0,21 m x
0,21 m et 0,17 m x 0,30 m) n'avaient pas autant de
symétrie. L'herbe de la trace n'était brûlée qu'en sur-
face et surtout la pointe, le reste de la plante était
intact, mais dans les trous, la végétation était brûlée
jusqu'à la tige. L'herbe à peine brûlée a donc conti-
nué à pousser normalement, ce qui peut expliquer les
différences dans le dessin des traces entre janvier et
la date de l'enquête postérieure.

Il faut également ajouter que divers échantillons ont
été prélevés et sont en cours d'analyse. Pour ce qui
est de l'observation de Las Bardenas qui eut lieu dans
la nuit du 2 janvier suivant, l'armée de l'air espagnole
conserve un silence absolu.

Référence

Stendek, n° 19, mars 1975, pp. 3-9.

Textes et traductions de Mme Anne-
Marie Abrassart, MM. Michel Abrassart,
Michel Bougard, Claude Bourtembourg,
Jacques Hellebaut.

UN RAYON INCENDIAIRE AU MEXIQUE

Un étrange et mystérieux incendie s'est dé-
claré dans un camion chargé de matériaux
de construction (ciment et plaques d'amian-
te) le 29 mai 1973 à Vera Cruz (Mexique).

Le feu s'est déclaré au moment où, après
avoir arrêté son véhicule, le conducteur ve-
nait de se mettre à la poursuite d'un groupe
de « petits hommes vêtus de manière bizar-
re ». Le chauffeur, Miguel Angel Gonzalez,
devait déclarer plus tard à la police qu'il
roulait tranquillement quand il aperçut un
groupe de personnes sur la route. Le camion
roulait assez vite, mais il put voir qu'il s'a-
gissait d'« hommes très petits, semblables à
des nains et vêtus d'une manière très étran-
ge ». Ces personnages prirent aussitôt la
fuite dès que le témoin arrêta son camion
pour aller les examiner de plus près.

Après les avoir cherché pendant quelques
minutes, le chauffeur est retourné vers son
véhicule et ce fut alors qu'il vit que son ca-
mion était entouré de « gigantesques flam-
mes bleues » ne produisant aucune cha-
leur. En quelques instants, le camion et
son chargement furent détruits.

L'ingénieur industriel, José Haro Lopez, qui
étudia le phénomène, affirme (non sans sur-
prise) que le « feu » fut communiqué par l'ac-

tion d'un rayonnement. A partir de l'analyse
des restes calcinés du véhicule, l'ingénieur
pense que le rayon responsable de l'incendie
serait du type rayon laser. D'autre part, au
cours de cette analyse des débris, on consta-
ta que le « feu » avait épargné certaines
parties du camion pourtant réputées comme
étant particulièrement combustibles : le plas-
tic des sièges, la peinture des portes, le ré-
servoir à essence (qui n'a pas explosé) et
les canalisations d'huile...

En bref, un nouveau cas bien insolite et
un mystère de plus. (Rapport communiqué
par M. Pedro Munguia Mora — source : bul-
letin de la SPIPDV, n° 3, p. 11).

OBSERVATIONS EN TASMANIE

Découverte en 1642 par le navigateur Hollan-
dais Tasman, l'île de Tasmanie est située
dans l'Océan Pacifique au sud de l'Australie
à quelque 240 km de l'état de Victoria.

C'est grâce à M. Paul Jackson du TUFOIC (1)
que nous vous présentons ces cas (2). Suite
à la « vague » survenue dans le nord et le
nord-est de l'état en 1974, on remarqua qu'au
cours des derniers mois de l'année les obser-
vations commencèrent à se déplacer vers
des comtés du centre et indubitablement
cette tendance s'est prolongée en 1975.
D'après le TUFOIC, il y a eu un nombre sans
précédent de survols à faible altitude et les
premiers cas d'arrêts de moteur accompa-
gnés d'effets secondaires furent signalés.

Une des observations les plus intéressantes
de cette « vague du nord-est » a eu lieu en
1974 durant la nuit du lundi 16 septembre.
Accompagnée de ses deux fillettes, Janine
(8 ans) et Kathleen (5 ans), Mme A. Richards
regagnait son domicile à bord de sa voiture.
Se trouvant à environ 6 km au nord de St.
Helens (3), elle roulait sur l'« Ansons Bay
Road » par une nuit sombre et bruineuse.
Vers 21 h 00, en arrivant près d'un pont, elle
remarqua au travers du pare-brise que le
ciel était soudainement illuminé. De plus, la
radio qui fonctionnait jusque là sans difficulté
commença à être perturbée. Après avoir tra-

1. Tasmanian UFO Investigation Centre, 366 Huon
Road, South Hobart, Tasmania, Australia 7000.

2. Edition N° 14 — Annual Report for 1975.

3. Situé sur la côte est de Tasmanie, St. Helens est un
centre de pêche important.

versé le pont l'automobile perdit de la vitesse puis s'arrêta complètement.

Toutes les lumières du tableau de bord s'éteignirent ainsi que les phares, la radio et la chaufferette. Tout fut plongé dans le noir le plus complet et seule la lumière dans le ciel restait visible. Quelque dix secondes après avoir tenté de remettre le moteur en marche, un bruit vibrant et très intense enveloppa la voiture, Janine confirma qu'il était assourdissant. Immédiatement après les occupants du véhicule ressentirent des « chocs électriques » durant une minute environ et ils furent incommodés par une odeur étouffante qu'ils ne purent identifier.

Tandis que la mère et sa fille aînée subissaient ces effets très désagréables, la petite Kathleen continuait de dormir paisiblement. Mme Richards et Janine quittèrent alors précipitamment la voiture en entraînant la cadette endormie pour respirer de l'air frais. Dans le ciel, l'étrange lumière était toujours là ce qui effraya plus encore les témoins qui prirent la fuite.

C'est vers 21 h 45 que Mme Richards et ses deux enfants atteignirent à environ 3 km de l'incident une maison dont l'habitant fut tellement intrigué par l'agitation du petit groupe qu'il décida de se rendre sur les lieux. Là, il ne constata rien d'anormal hormi le capot particulièrement chaud de la voiture. Mme Richards reprit le volant et regagna son domicile avec ses enfants.

Pendant ce temps, son mari, qui lui se trouvait à la maison, avait bel et bien vu des lumières dans le ciel et également entendu un grondement dans le lointain. Cependant, il attribua ce vacarme au retour de sa femme ! (sic). Il fut néanmoins fort surpris de ne pas apercevoir la voiture.

Sans tarder ils amenèrent l'automobile dans un garage de St. Helens pour la vérifier. Tout était normal tant la radio que le système électrique. Le lendemain, Mme Richards éprouva un enflure des bras et des doigts. D'après le docteur qui l'a auscultée elle souffrait d'une réaction émotive sévère. Quant aux enfants ceux-ci n'ont rien senti. Le mercredi 18 septembre, donc deux nuits plus tard, M. Richards revenait chez lui par

un petit chemin quand il vit une lumière à environ 1 km derrière lui qui semblait le suivre. Celle-ci était de couleur jaune pâle et le contour en était mal défini. L'objet semblait être « attiré » par les phares de l'auto, car lorsque M. Richards s'arrêta elle s'arrêta aussi, puis il éteignit ses phares pour n'allumer que les feux de position et l'objet se déplaça derrière l'automobile.

Quand le témoin arriva chez lui, il expliqua l'incident. Son fils Ricky âgé de 11 ans, sorti et appella ses parents à l'extérieur. L'objet se trouvait au-dessus de quelques arbres éloignés d'une dizaine de mètres des témoins. Il avait maintenant une forme rappelant celle d'une banane. Ils décidèrent d'éteindre les lumières de leur maison, après quoi, l'objet s'est éloigné. L'observation dura environ 5 minutes avant de disparaître progressivement.

Quelques jours plus tard, le dimanche 22 septembre, Mme W. (identité connue du TUFOIC) était garée à environ 180 m d'un carrefour (Tayene and Diddleum Plains road) où elle avait fixé un rendez-vous tard dans l'après-midi. La radio de bord qui fonctionnait venait de donner l'heure, 17 h 20, quand soudainement tout fut illuminé ainsi que l'intérieur du véhicule. La radio émit alors un sifflement très aigu et c'est en se penchant pour l'éteindre que la conductrice aperçut dans le ciel un objet orange et argenté incandescent qui se dirigeait dans sa direction. Il avait la taille d'une grande automobile et passait entre deux arbres à une hauteur de 15 à 20 mètres.

Voyant que l'objet s'approchait de la voiture elle remit son moteur en marche et recula. L'objet avançait jusqu'au milieu de la route à une hauteur comparable à celle d'une clôture et se rapprocha à 20 ou 30 mètres du témoin. Par malchance, les roues patinèrent et le véhicule resta bloqué. Très effrayée elle ne put rien faire d'autre que de regarder l'objet qui s'immobilisa. Après environ 60 secondes, l'OVNI s'inclina vers la droite et partit au-dessus d'une région vallonnée, où il prit de l'altitude et disparut du champ de vision du témoin.

Laissant l'auto sur place, elle courut chez elle, en jetant de temps à autre un coup d'œil

derrière elle. Plus tard sur les lieux par l'événement plusieurs jours.

Le lendemain constata qu'elle avait une voiture propre, bien lavée et plusieurs jours après le chat sur la route de l'automobile barrassé de lavée et qu'avant l'incident elle avait fait le cas plus le cas.

L'objet de couleur orange et argenté d'une couleur cause d'une La partie avait un étaient plusieurs l'objet était six ou huit « ventrale » fait un l'objet s'est quatre secondes.

Durant le mois de novembre encore d'une pour finir intéressant.

Le témoin (TUFOIC) semaine. Ce fut le les deux objets, du nord-que ces contre le Le phénomène par des minutes, se trouvait Sorell e durant h

4. Le Lac est la

derrière elle pour voir si l'objet la suivait. Plus tard son mari et son fils retournèrent sur les lieux où ils ne virent rien. Bouleversée par l'événement, Mme W. fut malade pendant plusieurs jours et d'une nervosité excessive.

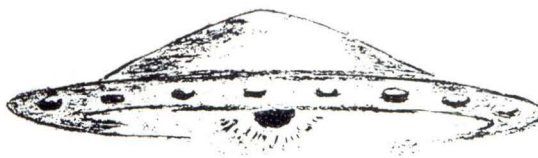
Le lendemain, en remorquant le véhicule on constata que l'avant était exceptionnellement propre, bien que tout le reste fut sale. Depuis plusieurs jours il y avait des empreintes de chat sur la carrosserie et cette fois l'avant de l'automobile était inexplicablement débarrassé de toutes traces comme si on l'avait lavée et astiquée. On constata également qu'avant l'incident la radio fonctionnait parfaitement bien, mais depuis lors ce n'était plus le cas.

L'objet décrit par le témoin était surmonté d'une coupole difficilement discernable à cause d'une intense luminosité jaune-orange. La partie inférieure de couleur gris-argent avait un bord plus large où des hublots étaient plus ou moins visibles. La base de l'objet était constitué d'une succession de six ou huit degrés et au centre de la surface « ventrale » pivotait un petit disque d'où sortait un petit tube bien distinct. Lorsque l'objet s'éloigna le tube sembla se diviser en quatre sections.

Durant le mois de septembre et les derniers mois de l'année 1974 le TUFOIC entreprit encore d'autres enquêtes. Nous retiendrons pour finir une observation particulièrement intéressante qui eut lieu en février 1975.

Le témoin principal (nom connu par le TUFOIC) en compagnie d'un ami, passait une semaine de pêche au bord du Lac Sorell (4). Ce fut le mercredi 26 février à 20 h 45 que les deux hommes virent dans le ciel trois objets, deux grands et un plus petit, venant du nord-est. Ils furent étonnés de constater que ces « drôles de nuages » se déplaçaient contre le vent ce qui éveilla leur attention. Le phénomène était plusieurs fois masqué par des nuages, mais après trois ou quatre minutes, ils virent que deux des trois objets se trouvaient plus au sud-ouest près du Lac Sorell et qu'ils restèrent dans cette région durant huit à dix minutes.

De la main du témoin, croquis de l'objet observé au Lac Sorell.



Une fois encore les objets furent cachés par les nuages et après leur dissipation, les témoins virent qu'ils étaient cette fois près des montagnes Penny. D'après les observateurs les engins étaient munis d'une lampe rouge clignotante située au centre de la base circulaire inférieure. L'objet le plus rapproché avait une couronne périphérique en saillie où on pouvait distinguer plusieurs lumières rouges s'allumant alternativement. Malheureusement des nuages estompèrent l'observation et les témoins ne virent plus le phénomène céleste. Cependant le troisième objet, durant tout ce temps, s'est déplacé au nord. De forme plus allongée, il possédait également une lampe rouge centrale clignotante mais d'une brillance exceptionnelle.

On y trouvait aussi des lumières disposées sur la couronne périphérique mais ici elles étaient de couleur rouge et blanche. Les témoins eurent l'impression que par moment ces lumières tournaient autour de l'engin puis s'immobilisaient. Subitement l'OVNI s'est déplacé à une vitesse foudroyante vers les deux observateurs pour s'arrêter approximativement à 900 mètres d'eux à une altitude de 150 mètres environ. Au cours de ce déplacement la luminosité de l'engin s'intensifia puis elle faiblit au moment de l'arrêt. Dans cette position, ils pouvaient voir très nettement les contours de l'engin constitué d'une coupole surmontant une base annulaire.

Soudainement de la lumière rouge centrale a jailli un rayon lumineux éblouissant de forme cône dirigé vers le lac. Il se déplaça vers le nord en direction d'un marais situé à environ 8 km. Ce rayon était tellement brillant que les montagnes bordant le lac étaient éclairées. Après quelques minutes, ce rayon revint au milieu du lac où se trouvait l'OVNI. Assez rapidement il s'affaiblit pour

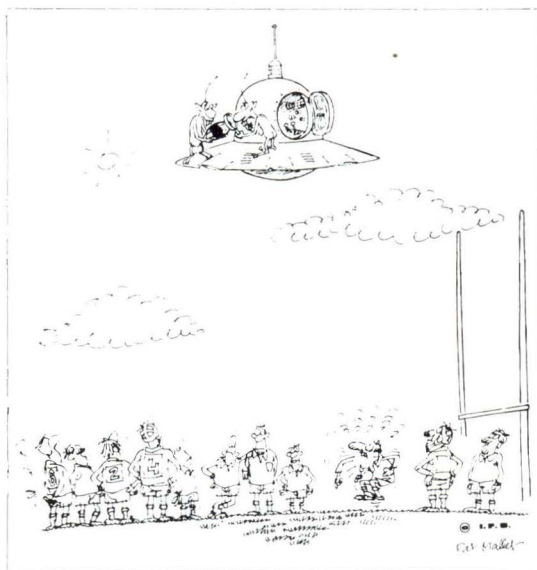
4. Le Lac Sorell est situé à 26 km N.E. d'Hobart qui est la principale ville de Tasmanie.

Nos enquêtes

ne laisser sur la surface de l'eau qu'une lueur fluorescente blanche bleutée d'une hauteur de 6 à neuf mètres.

Les lumières rouges ont réapparu sur la couronne puis, comme un éclair, l'objet disparut en direction du nord-est. Il n'y eut pas d'effets secondaires, seule la radio, qui au début de l'observation fonctionnait parfaitement bien fut perturbée pendant la durée de l'incident puis elle refunctionna normalement après la disparition de l'objet volant.

Alice Ashton.



RENCONTRE RAPPROCHEE A LA PERIPHERIE DE WAVRE

L'incident

Le temps, ce matin du mois de mai 1972, était particulièrement serein. Il était environ 10 heures et, comme il le fait régulièrement, le témoin suivait la route N 37 qui conduit en direction nord-est vers Hamme-Mille et au-delà, Louvain.

Seul à bord de sa Peugeot 504 à moteur diesel, il roulait à 80 km/h et ne pensait à rien de particulier, si ce n'est peut-être au rendez-vous d'affaires où il se rendait.

La route ensoleillée était déserte devant lui. Dans le ciel, pas un seul nuage. Une belle matinée, annonciatrice de l'été.

Et brusquement ce fut l'étrange.

La Dyle longe la route à cet endroit, sur le côté gauche. A hauteur du lieu-dit Basse Wavre, un terrain d'épandage où viennent s'ammonceler déchets et détritiques de la capitale proche. Le vent, quand il souffle à l'est rabat sur la petite cité des odeurs pestilentielles dont s'accoutument mal ses habitants.

Il n'y avait pas de vent ce jour-là.

Sur le côté droit de la route, des champs. Le témoin venait de dépasser la limite est du dépôt d'immondices. A cet endroit, la clôture qui l'encercle fait place à des buissons et bosquets derrière lesquels on débouche sur une poche d'eau. L'objet paraissait immobile sur le bord de la route, sur la gauche, à 50 cm du sol. Lorsque le témoin l'aperçut pour la première fois, il se trouvait à une vingtaine de mètres de lui.

Ensuite, tout se passa à la vitesse de l'éclair. D'un seul coup, il se mit en mouvement, suivant une trajectoire rectiligne légèrement ascendante qui le dirigeait droit vers la Peugeot dont le conducteur freina instinctivement. Moins d'une seconde plus tard, il explosait sur le parebrise de la voiture, exactement à la hauteur du visage du témoin.

L'objet

C'était une boule parfaitement sphérique, de couleur vert-pâle, presque blanche, de la taille d'une noix de coco. Sa surface paraissait striée de lignes ondulées de couleur sombre, très fines, formant des croisillons irréguliers. Ses contours étaient nets, sa cou-

leur non éblo
lui ni étincelle
évoque, pour
l'on aurait d
moment de
étouffé, com
gonflé d'air c
fenêtres ferm

Après l'incident

Le témoin es
déré. Il s'est
la route et e
lieux.

Il croyait trop
ne put déco
sur la vitre,
la poussière
droits ne mo
Mais il deva
nelle à cet in
qui jouaient
une balle : c
imprudents.

Mais il n'y avait rien.
On lance certaines fois
de visite avec un
Evidemment, le
noir était assés
vertissement
ment, il inspi
sans trouver
pas non plus
être avait as
renseigner.
passées en
n'y avait an
te, et dans
oiseaux pé
de son ren
plus s'attar

L'enquête

On peut su
matin de m
lui, mais
mieux se t
où il était c

(1) Henry Dur
1973.

(2) Gesag-SP
141. B-800

CHEE A LA

E

u mois de mai 1972, erein. Il était environ le fait régulièrement, e N 37 qui conduit en Hamme-Mille et au-

Peugeot 504 à moteur km/h et ne pensait à ce n'est peut-être au où il se rendait.

ait déserte devant lui. eul nuage. Une belle de l'été.

étrange.

à cet endroit, sur le ur du lieu-dit Basse andage où viennent et détrit de la ca- t, quand il souffle à cité des odeurs pesti- odent mal ses habi-

e jour-là.

a route, des champs. passer la limite est du cet endroit, la clôtu- ace à des buissons et els on débouche sur et paraissait immobile , sur la gauche, à 50 témoin l'aperçut pour pouvait à une vingtaine

la vitesse de l'éclair. it en mouvement, sui- rectiligne légèrement ait droit vers la Peu- ur freina instinctive- econde plus tard, il e de la voiture, exac- visage du témoin.

tement sphérique, de que blanche, de la o. Sa surface paraîs- ondulées de couleur mant des croissillons étaient nets, sa cou-

leur non éblouissante ; il ne laissait derrière lui ni étincelles, ni traînée, ni halo. Le témoin évoque, pour le décrire, un choux-fleur que l'on aurait débarrassé de ses feuilles. Au moment de l'explosion, il perçut un bruit étouffé, comme celui d'un sac de papier gonflé d'air que l'on fait éclater, malgré les fenêtres fermées.

Après l'incident

Le témoin est un homme méthodique et pondéré. Il s'est aussitôt rangé sur le côté de la route et est descendu pour inspecter les lieux.

Il croyait trouver son parebrise en éclats : il ne put découvrir la moindre égratignure, ni sur la vitre, ni sur la tôle du capot. Mieux : la poussière accumulée par la route à ces endroits ne montrait pas la moindre trace.

Mais il devait y avoir une explication rationnelle à cet incident. Par exemple, des enfants qui jouaient auraient pu laisser échapper une balle : on sait combien ils sont parfois imprudents.

Mais il n'y avait pas d'enfants.

On lance des ballonnets à l'occasion de certaines foires, en y accrochant sa carte de visite avec une demande de la renvoyer. Evidemment, une couleur vert pâle striée de noir était assez spéciale pour ce genre de divertissement. Mais allez savoir... Longue- ment, il inspecta la route dans les deux sens sans trouver le moindre débris. Il n'y en avait pas non plus sur la Peugeot. Quelqu'un peut-être avait assisté à l'incident, qui pourrait le renseigner. Deux ou trois voitures étaient passées entretemps, sans s'arrêter ; mais il n'y avait âme qui vive sur ce tronçon de route, et dans les bosquets voisins, quelques oiseaux pépiaient. Alors, le témoin se souvint de son rendez-vous et il reprit sa route sans plus s'attarder.

L'enquête

On peut supposer qu'il repensa souvent à ce matin de mai 1972. Il dut en parler autour de lui, mais comprit bien vite qu'il vaudrait mieux se taire. Alors, il acheta un ouvrage où il était question d'OVNI (1) et apprit ainsi

(1) Henry Durrant : « Les Dossiers des OVNI », Laffont, 1973.

(2) Gesag-SPW ; directeur : J. Bonabot Leopold I laan 141, B-8000 Brugge.

qu'il en existe de petite taille ; ce fait le poussa à nous écrire, le 16 mai 1973.

Le 1^{er} août suivant, l'un de nos enquêteurs, M. Yves Vezant le rencontrait pour un rapport complet.

Ses conclusions sont les suivantes :

- 1) Le témoin paraît crédible, d'une santé physique et morale au-dessus de ce qu'on peut rencontrer normalement.
- 2) L'objet, tel qu'il est décrit dans son apparence et son comportement, ne peut être ramené à un phénomène connu.
- 3) Indices Poher : Crédibilité : 3 (principalement compte tenu de la distance) ; étrangeté : 3 (disparition subite, sans traces).

Le suivi de l'enquête

Au cours du premier trimestre de l'année 1975, j'entrepris une étude comparative des 300 rapports d'enquêtes terminées et classées dans six volumineux dossiers de la Sobeps. Le cas de Wavre figurait parmi les derniers et, je dois le dire, ne me parut pas, au premier abord, d'un intérêt saisissant. J'avais connaissance de certains cas semblables (voir ci-dessous) mais, après tout, l'incident avait été très bref, il n'y avait qu'un témoin — un inconnu pour moi — et un « OVNI choux-fleur » n'évoquait rien de très alléchant.

Pour que l'étude fut aussi complète que possible, j'avais consulté la documentation mise à notre disposition par le groupement néerlandophone de Jacques Bonabot (2). Il y avait là au moins trois cas et des signaux d'alerte se mirent à clignoter :

Cas Gesag n° 1 : environs du 19 novembre 1966 ; Vlierzele (Fl. Or.). Alors qu'il roulait sur la chaussée de Gand en direction d'Alost, un automobiliste entendit tout à coup une détonation forte et sèche derrière lui. Par son rétroviseur il aperçut, à hauteur d'homme, et au-dessus de la route, une boule de feu bleue comme si un objet venait d'éclater à cet endroit. Il pleuvait.

(références : « Het Volk » du 19 novembre 1966 ; Bulletin Gesag n° 15, p. 4 ; Inforespace, COB n° 205).

Cas Gesag n° 2 : 18 novembre 1968 ; Vlierzele (Fl. Or.).

Un témoin anonyme originaire d'Erembode-

gem vit surgir à 50 mètres de son véhicule une sphère éblouissante de couleur jaune qui se dirigea vers sa voiture, rebondit sur le pare-brise où elle explosa avec un bruit de forte détonation. L'automobiliste arrêta aussitôt sa voiture tandis que d'autres personnes accouraient pour constater les dégâts occasionnés par cette collision. A la surprise générale, la glace était intacte.

(références : Bulletin Gesag n° 15, p. 4 ; In-forespace COB n° 248).

Cas Gesag n° 3 : 18 novembre 1968 ; Vlierzele (Fl. Or.).

Le même jour, venant de Impe, un couple de personnes qui habitaient Gentbrugge venaient de traverser la chaussée de Gand et roulaient en direction de Vlierzele lorsqu'une « flamme jaune » apparut à hauteur du pare-brise où elle fit explosion sans occasionner de dégâts. Effrayés, les témoins continuèrent leur route sans s'arrêter.

(références : Bulletin Gesag n° 15, p. 5 ; In-forespace COB n° 249).

Mais lorsque j'eus pris connaissance du rapport ci-après dans le Bulletin n° 143 de mars 1975 (p. 7) du groupement français Lumières dans la Nuit (3), mon étonnement se mua en véritable stupéfaction :

Cas Lumières dans la Nuit : date indéterminée ; Orly.

Dans votre n° 140, de décembre 1974, dernière page, au bas de celle-ci, dans un courrier signé Jacques Bonabot, il est question de boules lumineuses de très petit diamètre se promenant au voisinage des voitures. Personnellement, j'ai eu un tel phénomène il y a quelques années (date non relevées). Je rentrais sur Paris en voiture par l'autoroute S. J'arrivais à hauteur d'Orly, environ 1 km avant la balise de piste qui se trouve sur le côté droit quand on va sur Paris. C'était l'après-midi, environ 16 h 00. Temps clair mais gris, pas spécialement lumineux, bien que la vue soit parfaite et sans reflet. Devant moi, à environ deux mètres de haut, à une distance impossible à déterminer, disons un peu moins de 100 mètres, un petit nuage noir mais peu condensé, je voyais nettement au travers. Forme irrégulière, plus

long que haut. Environ 2 m de large et 1 m 50 de haut. La route était déserte devant moi sur une grande distance et il se dessinait parfaitement. Je regardais cela étonné, n'ayant jamais vu une chose semblable à si faible altitude (je suis un ancien pilote aviateur), aucune explication plausible pour expliquer cette présence. Et en l'espace d'une seconde le tout s'est rassemblé en une boule parfaitement ronde d'un noir opaque. Gros-seur de la boule, diamètre 5 à 6 centimètres. Cette boule s'est dirigée à grande vitesse en direction de ma voiture. Elle aurait dû normalement passer au-dessus ; en voyant la trajectoire j'ai compris qu'elle allait percuter le pare-brise. J'ai donc pensé à baisser la tête vers la droite pour éviter les éclats et de réduire ma vitesse en levant le pied de l'accélérateur (je marchais à 140 chrono, 150 compteur). Mais le phénomène a été tellement rapide que j'ai été gagné de vitesse sans avoir pu rien faire ; cela m'a permis de tout voir. Le choc a été très brutal et particulièrement bruyant. Normalement, le pare-brise aurait dû voler en éclats, il est resté intact. Le choc a eu lieu exactement en face de ma tête, au milieu du pare-brise (je viens de mesurer la hauteur, exactement 1 mètre). Si la boule avait été immobile à la distance où je l'ai vue, j'aurais eu le temps d'un geste de défense de la tête et lever le pied de l'accélérateur ; d'un autre côté elle serait passée à droite et au-dessus de ma voiture, qui est très basse. Au moment de l'impact je n'ai vu aucun éclat, tout a disparu. Deux choses sont étonnantes : 1°) Le rassemblement du nuage très rapide, comme si une force extérieure intelligente rassemblait tout cela en une boule parfaite, ronde, aussi condensée que possible. 2°) La direction anormale prise par la boule (il n'y avait pour ainsi dire pas de vent), comme si cette même force intelligente voulait la diriger dans ma direction pour m'atteindre en pleine figure. D'autres voitures étaient passées peu de temps avant moi. Je ne me suis pas arrêté, il n'y avait plus rien à voir. Un simple regard dans le rétroviseur, mais plus rien.

Ce phénomène se situe bien dans la ligne des autres phénomènes cités dans votre N° 140 et j'ai pu le voir entièrement, de sa

formation à sa disparition, vous le signale.

Le témoin

Nous nous trouvons de cinq incidents qui présentent des caractéristiques communes principales au comportement principal, il s'agit d'un scénario principal, peu connu, élimine presque à coup sûr les témoins se soient autres.

Existe-t-il entre ces incidents ? Les lieux d'observation de prime abord, rien d'OVNI dont question n'est moindre inclinaison, quelque trace de leur dans notre environnement témoins.

J'eus l'occasion de Dewaay à la fin du mois me l'a décrit Y. Vézant, cinquantaine d'années décidée. Il prit contact LDLN rapporté ci-dessus d'émotion et, sa lecture dit avec un léger sourire — C'est pratiquement son seul commentaire. Je lui demandai s'il à quelques questions acquiesça.

Enq. : Maintenez-vous toujours le rapport que Vézant ?

F.D. : Absolument.

Enq. : Que pensez-vous de mai 1972 ? Une «

F.D. : Je ne dirais pas qu'il était une petite sphère sur le pare-brise de la voiture, occasionner de dégâts. Elle de diamètre et ressemblait débarrassé de ses feux vert-clair. Dans le noir.

Enq. : Pouvez-vous dire ce qu'il pouvait être ?

F.D. : Non. Je n'ai jamais vu.

Enq. : Et si ç'avait été

(3) Directeur : R. Veillith. Les Pins, F. 43400 ; Le Champ-sur-Lignon.

formation à sa disparition, c'est pourquoi je vous le signale.

Ch. Mignon.

Le témoin

Nous nous trouvons devant un échantillon de cinq incidents qui présentent d'indéniables caractéristiques communes, dues en ordre principal au comportement de l'OVNI. D'autre part, il s'agit d'un sous-ensemble du corps principal, peu connu et peu diffusé, ce qui élimine presque à coup sûr la possibilité que les témoins se soient inspirés les uns des autres.

Existe-t-il entre ces incidents un fil conducteur ? Les lieux d'observation ne présentant, de prime abord, rien de particulier, et les OVNI dont question n'ayant pas manifesté la moindre inclinaison à laisser derrière eux quelque trace de leur insertion momentanée dans notre environnement, il ne reste que les témoins.

J'eus l'occasion de rencontrer M. Francis Dewaay à la fin du mois de mai 1975. Comme l'a décrit Y. Vézant, c'est un homme d'une cinquantaine d'années, d'allure robuste et décidée. Il prit connaissance du rapport LDLN rapporté ci-dessus sans manifester d'émotion et, sa lecture terminée, me le rendit avec un léger sourire.

— C'est pratiquement la même chose, fut son seul commentaire.

Je lui demandai s'il acceptait de répondre à quelques questions supplémentaires. Il acquiesça.

Enq. : Maintenez-vous dans ses moindres détails le rapport que vous avez fait à M. Y. Vézant ?

F.D. : Absolument.

Enq. : Que pensez-vous avoir vu ce matin de mai 1972 ? Une « soucoupe volante » ?

F.D. : Je ne dirais pas cela. Ce que j'ai vu était une petite sphère qui a fait explosion sur le pare-brise de ma voiture sans occasionner de dégâts. Elle mesurait 8 à 10 cm de diamètre et ressemblait à un choux-fleur débarrassé de ses feuilles, mais de couleur vert-clair. Dans le cas français, l'objet est noir.

Enq. : Pouvez-vous expliquer ce que cela pouvait être ?

F.D. : Non. Je n'ai jamais rien vu de tel.

Enq. : Et si ç'avait été un reflet du soleil dans

votre rétroviseur ?

F.D. : Cet objet paraissait solide, ses contours étaient nets et définis. Il était de couleur vert-pâle, strié de lignes sombres. Le soleil était déjà haut, derrière moi.

Enq. : Quelles ont été les suites ?

F.D. : Les suites ?

Enq. : Votre voiture. A-t-elle continué à fonctionner normalement dans les mois qui ont suivi ?

F.D. : Oui.

Enq. : S'est-il produit d'autres incidents du même type ?

F.D. : Je ne vois pas.

Enq. : Vous n'avez pas été malade ? Il ne s'est rien passé d'anormal dans votre entourage ?

F.D. : Non. Rien de tel.

Enq. : Quelle est votre profession ?

F.D. : Je suis délégué d'usines en équipements industriels.

Enq. : Était-ce votre première observation ?

F.D. : Non. J'en avais fait deux autres auparavant, mais plus aucune depuis. La première remonte à 1968 ou 1969. Mon épouse et moi étions en vacances sur le lac de Garde. Et voilà qu'un matin, de nombreuses personnes sur la plage discutaient au sujet d'un OVNI qui évoluait au sommet des montagnes. J'ai regardé et, oui, il y avait là quelque chose, comme une soucoupe qui se déplaçait en s'éloignant. J'ai réalisé une photo (4), mais il était déjà trop éloigné, et on distingue tout juste une petite tache lumineuse sans grande signification.

L'autre observation eut lieu au cours d'un voyage également, mais cette fois, ma femme n'a rien vu. Nous roulions en voiture et, à haute altitude au-dessus de nous, je vis une sorte de cigare lumineux. J'avertis mon épouse, mais il était trop tard, l'objet avait déjà glissé vers la droite.

Enq. : Quelle a été la réaction de votre épouse ?

F.D. : Oh, elle s'est un peu moquée de moi en disant que, depuis cette « soucoupe » du Lac de Garde, je voyais des OVNI partout.

Enq. : Est-ce le cas ?

F.D. : Non. Les deux premiers incidents sont tout à fait mineurs. Le second en fait aurait

(4) Ce document a été soumis à la SOBEPS.

pu être n'importe quoi. Pour Wavre, c'est plus étrange.

Enq. : Vous vous êtes depuis inscrit à notre groupement. Quelle est votre opinion quant à l'origine du phénomène OVNI ?

F.D. : Je crois qu'il est extraterrestre.

Enq. : Acceptez-vous les cas qui rapportent la présence d'ufonautes ?

F.D. : Par facilement. Un cas comme celui de Soccoro, oui. Mais votre enquête du cas de Vilvorde me paraît un peu tirée par les cheveux.

Appréciation

On ne peut tirer de ce qui précède la moindre conclusion. Les cinq incidents cités peuvent avoir ou ne pas avoir une signification commune que je n'ai pour ma part pas réussi à découvrir.

Il est possible également que nous ayions à faire à un phénomène atmosphérique naturel assez rare et sans rapport avec les OVNI. Mais alors lequel ? Et comment expliquer le comportement apparemment « volontariste » du phénomène dans ces cas ?

On fera peut-être remarquer qu'hormis le cas de Wavre, pour lequel toutes les données imaginables ont été recherchées et notées, il manque dans les autres rapports des informations importantes notamment sur les conditions météorologiques, la disposition des lieux, l'image sociologique du témoin. C'est exact.

Ma seule ambition a été de montrer en quoi ces lacunes, les méfiances de toutes sortes et l'absence de collaboration véritable, bloquent littéralement depuis des années la perception complète, sans parler de l'étude, d'un phénomène qui n'en continue pas moins à se manifester.

Franck Boitte.

ARRÊT DE DEUX MOTEURS A OHAIN

Le phénomène que nous vous présentons cette fois a eu pour théâtre le vaste domaine du Royal Waterloo Golf Club (1) situé à environ 18 km au sud-sud-est de la capitale sur le territoire de la commune d'Ohain. Dans ce coin agréablement vallonné du Brabant wallon, les dix-huit greens (2) se succèdent sur un spacieux tapis verdoyant ombragé de-ci de-là par des massifs de bouleaux et quelques petites sapinières. Le lieu de l'incident se situe plus précisément entre les greens

n° 10 et 17, à proximité d'un boqueteau de conifères. A l'ouest de ce secteur et au delà d'un petit chemin de terre qui longe le terrain de golf, s'étendent des prairies et des labours. Plus loin encore en direction du nord, on aperçoit les villas et les jardins des quartiers résidentiels de Waterloo et d'Ohain. Si la date précise de l'événement n'a pu être déterminée avec exactitude, le témoin se souvient toutefois fort bien que c'était un samedi du mois de septembre de 1972. Comme à chaque début de week-end, M. Charlier qui est jardinier au Golf Club, s'y était rendu très tôt, bien avant le lever du jour, pour entamer la tonte des pelouses avant l'arrivée des premiers joueurs. Le ciel nocturne était partiellement nuageux et quelques étoiles étaient visibles. Un vent modéré soufflait du secteur sud-ouest, la température était fraîche.

De toute l'équipe des jardiniers, M. Charlier était le premier à s'atteler à la tâche et peu après 03 h 00 du matin il manœuvrait sa tondeuse mécanique dans les parages du green n° 10. Peu après un collègue devait le rejoindre et entamer son travail de fauchage au green n° 16 distant d'environ 150 m. Le travail des deux hommes progressait régulièrement quand soudain, le témoin principal constata que le moteur de sa machine ralentissait progressivement comme s'il manquait d'essence, bien que le plein fut fait avant de quitter la remise du matériel horticole. Ayant finalement calé, le jardinier relança le moteur plusieurs fois à l'aide d'une corde. Ces tentatives furent infructueuses alors qu'il semblait y avoir toujours de la compression dans le cylindre du motoculteur. D'autre part, M. Charlier ressentait sur ces entrefaites un certain malaise, il avait les mains moites et éprouvait une sensation de chaleur pesante accompagnée d'abord de picotements dans la nuque puis à la figure. Le témoin compara cette irritation aux fourmillements que l'on peut ressentir lorsqu'on a, par exemple, un bras « endormi ».

1. En se référant à la carte de Belgique publiée page 29 dans Infoespace n° 20, on peut situer approximativement le lieu de l'observation à mi-distance d'une droite reliant Bruxelles au point d'intersection des limites des provinces de Brabant, de Hainaut et de Namur.

2. Aire circulaire et plane entourant chaque trou du parcours où le gazon est parfaitement ras et serré.

N'arrivant pas à relancer la tondeuse, il se dirigea alors vers le garage et au détour du petit boqueteau, il fut bien étonné de voir la deuxième tondeuse mécanique à la panne. Durant le trajet, le jardinier, il avait toujours eu l'impression désagréable de picoter qu'aux deux mains égarées par ce fâcheux contretemps, il consulta sa montre. Il était environ 03 h 30 et s'aperçut que la tondeuse était éteinte. Se trouvant avec une tondeuse d'usage, il décida avec son collègue de remplacer les bougies et de démonter la clé pour les démonter, pour en prendre une de son motoculteur. En attendant d'être gué par les hurlements de la tondeuse, ce qui l'étonna, commençant à tondre, il n'avait pas remarqué ce

Arrivant à quelques mètres, il eut brusquement l'impression d'un tourbillon. Ce déplacement fit légèrement flotter ses vêtements, bref instant et c'est alors qu'il remarqua, à moins de cent mètres, un objet circulaire qui traversait l'air en suivant une trajectoire circulaire. Ce souffle semblait provenir de l'objet volant, toutefois, le jardinier ne put affirmer si le tourbillon provenait de l'appareil silencieux ou de la frondaison des arbres. Ce n'était pas le moins du monde évident, mais il fut simple de constater cette soudaine apparition. L'objet, dont la base était en forme d'un cône aplati, se déplaçait à une vitesse folle. Entouré d'un halo, il donnait l'impression d'être solidement jointure de la coupole. L'objet, d'une forme conique, trois fois plus large que haut, pouvait figurer des siècles sur la teinte plus claire du reste de la nuit, mais uniquement de profil, à moins qu'il ne l'a vu en face. Dans le ciel, l'objet accéléra et la coloration se

d'un boqueteau de
ce secteur et au delà
erre qui longe le ter-
des prairies et des
ore en direction du
las et les jardins des
Waterloo et d'Ohain.
vénement n'a pu être
titude, le témoin se
ien que c'était un sa-
mbre de 1972. Comme
k-end, M. Charlier qui
b, s'y était rendu très
du jour, pour entamer
vant l'arrivée des pre-
octurne était partielles
ues étoiles étaient vi-
é soufflait du secteur
ure était fraîche.

jardiniers, M. Charlier
eler à la tâche et peu
il manœuvrait sa ton-
les parages du green
lègue devait le rejoind-
travail de fauchage au
environ 150 m. Le tra-
progressait régulière-
témoin principal consi-
sa machine ralentissait
me s'il manquait d'es-
plein fut fait avant de
matériel horticole. Ayant
jardinier relança le moteur
d'une corde. Ces ten-
euses alors qu'il sem-
de la compression dans
ulteur. D'autre part, M.
ces entrefaites un cer-
les mains moites et
on de chaleur pesante
d de picotements dans
ure. Le témoin compara
ourmillements que l'on
on a, par exemple, un

te de Belgique publiée page
20, on peut situer approxi-
l'observation à mi-distance
xelles au point d'intersection
es de Brabant, de Hainaut et

e entourant chaque trou du
est parfaitement ras et serré.

N'arrivant pas à relancer le moteur de sa ma-
chine, il se dirigea alors vers son compagnon
et au détour du petit bois entourant le green
n° 17, il fut bien étonné en constatant que
la deuxième tondeuse était, elle aussi, en
panne. Durant le trajet le menant à l'autre
jardinier, il avait toujours cette impression
désagréable de picotement au visage ainsi
qu'aux deux mains également. Très agacé
par ce fâcheux contretemps retardant leur be-
sogne, il consulta sa montre qui marquait en-
viron 03 h 30 et s'aperçut qu'elle était arrê-
tée. Se trouvant avec deux tondeuses hors
d'usage, il décida avec son compagnon de
remplacer les bougies et ayant besoin d'une
clef pour les démonter, il rebroussa chemin
pour en prendre une dans la trousse à outils
de son motoculteur. En marchant, il fut intri-
gué par les hurlements d'un chien du voisi-
nage, ce qui l'étonna quelque peu car en
commençant à tondre l'herbe auparavant il
n'avait pas remarqué ces sinistres plaintes.

Arrivant à quelques mètres de sa tondeuse, il
eut brusquement l'impression d'être pris dans
un tourbillon. Ce déplacement d'air inattendu
fit légèrement flotter ses vêtements durant un
bref instant et c'est alors que le témoin re-
marqua, à moins de cent mètres, un engin
circulaire qui traversait le ciel très rapidement
en suivant une trajectoire courbe ascension-
nelle. Ce souffle semblait bien provenir de
l'objet volant, toutefois, le témoin ne put af-
firmer si le tourbillon provoqué par cet étran-
ge appareil silencieux n'aurait pas agité la
frondaison des arbres tout proches. Sans être
le moins du monde effrayé, M. Charlier dé-
clara qu'il fut simplement « époustoufflé » par
cette soudaine apparition.

L'objet, dont la base était circulaire, avait la
forme d'un cône aplati, surmonté d'une cou-
pole. Entouré d'un halo lumineux, il donnait
l'impression d'être solide et consistant. A la
jointure de la coupole et de la partie infé-
rieure conique, trois taches d'un vert sombre,
pouvant figurer des sortes de hublots, se dé-
tachaient sur la teinte uniforme d'un vert
plus clair du reste de l'engin. Se présentant
uniquement de profil, à aucun moment le té-
moin ne l'a vu en dessous. En montant vers
le ciel, l'objet accéléra tandis qu'en même
temps la coloration se modifiait pour passer

du vert clair à un vert plus soutenu. Ce chan-
gement de couleur s'accompagnait d'un phé-
nomène de pulsion dont la cadence était
d'environ une seconde. Le témoin remarqua
encore, sous l'engin, un reflet d'un vert dif-
férent. Il se déplaçait sans bruit à très grande
vitesse selon une trajectoire approximative-
ment orientée sud-sud-ouest vers nord-nord-
est. Il ne laissait aucune traînée et en péné-
trant dans les nuages, ceux-ci devinrent lu-
mineux et verdâtres. Ce survol fut observé
durant un peu plus de cinq secondes. Une
fois l'objet disparu et après avoir scruté le
ciel pendant une minute encore, le témoin
rejoignit son compagnon qui avait entretemps
repris son travail, le moteur de sa tondeuse
refonctionnant très normalement. Voyant ce-
la, M. Charlier retourna vers la sienne dont
il put relancer le moteur sans la moindre
difficulté et il poursuivit sa tâche momenta-
nément interrompue par des événements
singulièrement inattendus. Il dut toutefois
être quelque peu préoccupé par ce qu'il ve-
nait de vivre car contrairement à son habitu-
de on lui fit remarquer que son travail n'avait
pas été exécuté, ce jour-là, avec la régulié-
rité et le soin qui lui étaient coutumiers.

Le témoin ne se souvient plus comment les
picotements qu'il avait ressentis ont cessé.
Il fut assez déséparé au cours de cet inci-
dent et ne savait comment réagir. Le samed-
i soir il était très nerveux et il passa une
mauvaise nuit. Il prit d'ailleurs plusieurs com-
primés d'aspirine. Durant tout le week-end
il avait envie de ne rien faire, il était cour-
battu comme s'il avait attrapé des raclées
(sic). Au cours de l'enquête, M. Charlier si-
gnala qu'il était inutile d'interroger son col-
lègue car celui-ci ne se souvenait plus de
rien. Souffrant d'une légère débilité, il n'a
aucune mémoire.

Bien que n'ayant pratiquement qu'un seul
témoin, cette observation relativement brève
est malgré tout intéressante par les différents
effets secondaires qui furent constatés. Si les
deux tondeuses refonctionnèrent normale-
ment après l'incident, par contre la montre
que le témoin possédait depuis une dizaine
d'années dut être remplacée et comme elle
n'a pas été conservée par son propriétaire
aucun examen n'a pu être entrepris. J.-L. V.

Le dossier photo d'inforespace

Conejo, Californie, 8 février 1973

62



Le 8 février 1973, vers 16 h 45, deux jeunes garçons âgés de 15 ans, Kurt Huettnner et Richard Coimbra, purent observer et photographier un objet dans le ciel, près de Conejo, Californie. Leur appareil était du type Polaroid « Square Shooter ».

Avant d'apercevoir l'objet, les deux garçons avaient pu suivre les évolutions de plusieurs avions commerciaux qui sillonnaient les parages, et à l'apparition de l'OVNI, ils crurent qu'il s'agissait d'un tel avion. Mais l'illusion ne dura guère. Il s'agissait d'un engin silencieux, n'émettant ni flammes ni fumée et qui paraissait tourner sur lui-même. L'objet fut visible durant environ 30 secondes, avant qu'il ne disparaisse derrière des arbres.

Selon les témoins, l'objet se trouvait à une altitude de 800 pieds (un peu plus de 260 m), et il était éloigné d'eux d'une distance comprise entre 800 et 1200 m. Le jeune Huettnner estima le diamètre de l'engin à environ 70 pieds, soit 23 m. L'enquête sur ce cas fut menée sur place par un militaire retraité de l'USAF, le Lieutenant-Colonel R. F. Bowker.

Celui-ci mena ses recherches pour le compte du Mutual UFO Network (MUFON) et il remit la photographie à Adrian Vance, l'expert photographique du MUFON.

Selon ce spécialiste, il apparaît que l'objet photographié avait la forme d'un disque surmonté d'un dôme. Il était légèrement incliné et éclairé par une lumière brillante émanant d'une grande zone ou ouverture située à la partie inférieure de l'engin. Sur le document original, l'objet apparaît sous la forme d'une tache d'environ 2 mm de diamètre. Selon Vance, en admettant que la focale de la lentille de l'appareil utilisé soit de 114 mm, on peut prendre le rapport 2/114 pour estimer le diamètre de l'OVNI, à condition de connaître la distance à laquelle il se trouvait par rapport aux témoins.

Au cours de son enquête, le Colonel Bowker a pu déterminer que l'arbre qui figure sur la photographie se trouvait à 320 m de la caméra. Sur le cliché, cet arbre est flou et la portion de ciel photographié laisse apparaître des formations nuageuses à haute alti-

tude avec
meux. La qu
le qu'on peu
à une distar
distance qu
cit des jeun
mèrent cette
Si la distan
l'OVNI aura
distance do
été double
distance, ce
18 m. M. V
s'agissait d'
de diamètre
moins. Touj
paraît que
A partir de
aplatie obse
déterminer
Si on exclu
partir d'un a
tie présente
13/31, ou 0
Cet angle e
ce, et si nou
sition vertic

Comm

Comme
dition qu
de notre
nécessai
domaine

Aussi no
et aux o

En deho
fermé. N
téléphon
19 h. 00.

tude avec un arrière-plan légèrement brumeux. La qualité de l'image de l'OVNI est telle qu'on peut conclure que l'objet se trouvait à une distance d'environ 330 m des témoins, distance qui est en contradiction avec le récit des jeunes garçons puisque ceux-ci estimerent cette distance à environ 1 km.

Si la distance était effectivement de 330 m, l'OVNI aurait eu un diamètre de 6 m ; à une distance double (660 m), son diamètre aurait été double lui aussi (12 m), et à un km de distance, ce diamètre aurait été de près de 18 m. M. Vance estime pour sa part qu'il s'agissait d'un engin d'une dizaine de mètres de diamètre situé à plus de 600 m des témoins. Toujours d'après cette analyse, il apparaît que le bas de l'objet est plutôt plat. A partir de cette supposition, l'apparence aplatie observée sur le cliché peut servir à déterminer le degré d'inclinaison de l'OVNI. Si on exclut le dôme, on peut estimer (à partir d'un agrandissement) que la zone aplatie présente des dimensions dans le rapport 13/31, ou 0,238, c'est-à-dire le sinus de 14°. Cet angle est donc l'inclinaison de la surface, et si nous pouvions replacer l'objet en position verticale, en tenant compte du dôme

supérieur, on calcule aisément que la hauteur et la largeur sont dans le rapport 1 : 4. De plus, les parties inférieures sont légèrement courbées vers le bas, en direction de la porte ou panneau d'où émane la lumière et qui représente 1/3 du diamètre de la base. La surface de cette partie apparaît comme étant plate ou ouverte, et n'est visible que par son contour dessiné par le reste de l'engin.

La photographie de Conejo ne donne malheureusement qu'une seule vue du phénomène, mais on serait tenté de dire que l'objet a survolé lentement la région plutôt que de filer à toute allure. La réalisation de ce dossier a été possible grâce à l'aimable collaboration de M. J. Brill de la revue SKY-LOOK qui nous a donné l'autorisation de reprendre des informations parues dans cette revue et nous a envoyé des épreuves des documents. Mes remerciements vont également à M. Michel Demunter pour la traduction de certains textes.

Alice Ashton.

Référence :
Skylook, n° 78, mai 1974, pp. 6-7.

pour le compte
FON) et il remit
ce, l'expert pho-

paraît que l'objet
d'un disque sur-
gèrement incliné
brillante émanant
ture située à la
Sur le document
la forme d'une
diamètre. Selon
focale de la len-
de 114 mm, on
14 pour estimer
ndition de con-
il se trouvait par

Colonel Bowker
qui figure sur la
320 m de la ca-
re est flou et la
é laisse apparaî-
es à haute alti-

Communication

Comme vous le savez, le siège de la SOBEPS est ouvert à tous les membres à condition que ceux-ci veuillent bien respecter certaines règles et notamment la vie privée de notre secrétaire général. Vous serez toujours les bienvenus chez nous, mais il est nécessaire de vous conformer à un horaire car on nous a signalé plusieurs abus en ce domaine : visites à l'aube, coups de fil nocturnes, etc...

Aussi nous vous rappelons que le bureau de la SOBEPS est accessible aux membres et aux collaborateurs du lundi au samedi, de 11 h 00 à 19 h 00, sans interruption.

En dehors de ces heures, ainsi que les dimanches et jours fériés, notre siège sera fermé. Nous vous demandons également de bien vouloir prendre un rendez-vous par téléphone si vous avez l'intention de nous rendre une visite, mais téléphonez avant 19 h. 00.